

VENTE JUDICIAIRE

La Bourse informe qu'au cours de la séance du **mercredi 28 novembre 2007**, l'intermédiaire La Financière de Placement et de Gestion – FPG - se propose de mettre en vente directement sur le marché, les actions et les droits d'attribution ci-après :

Sur le support de cotation électronique

- 2 887 actions de la Banque International Arabe de Tunisie – BIAT - ;
- 1 droit d'attribution de la BIAT coupon 32.
- 12 droit d'attribution de la BIAT coupon 36.

Sur le support de la cotation sur panneau

- 1 droit d'attribution de la BIAT coupon 29.

Le prix minimal de cession des actions BIAT est 38 dinars.

Le prix minimal de cession des droits d'attribution est le cours de référence de la séance du mercredi 28 novembre 2007.

Cette vente fait l'objet d'une décision judiciaire.